

N°1 — OCTOBRE 2021

VAL D'AMBOISE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

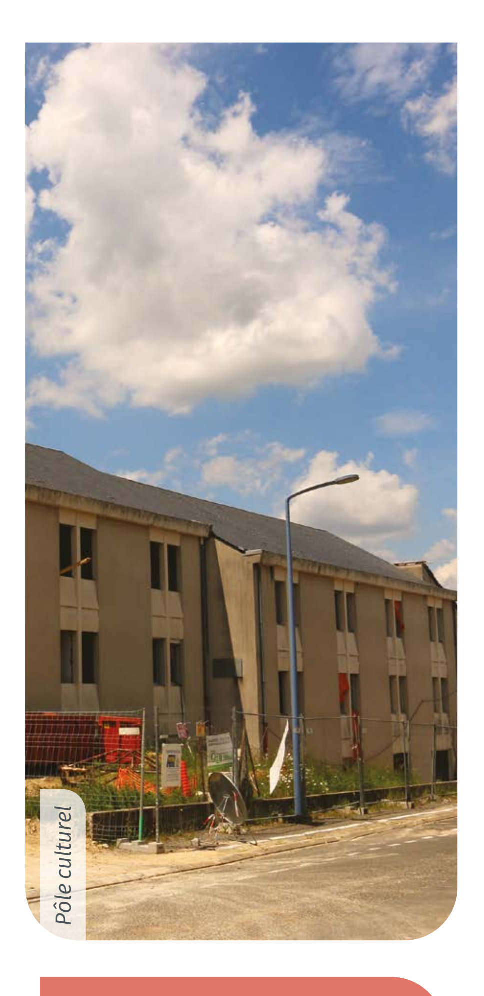
CCVA : UN BILAN FINANCIER !



Centre aquatique



La Boitardière



Pôle culturel

SOMMAIRE


Marché de potiers de Pocé-sur-Cisse **P16**


Défi alimentation **P18**


Collecte des déchets **P19**


Futur pôle culturel **P10**


Amélioration de l'accessibilité **P4**

Informations de la communauté de communes du Val d'Amboise

Octobre 2021 • N°1

Magazine trimestriel d'informations édité par le service communication de la communauté de communes du Val d'Amboise

» Communauté de communes du Val d'Amboise : Amboise, Cangey, Chargé, Limeray, Lussault-sur-Loire, Montreuil-en-Touraine, Mosnes, Nazelles-Négron, Neuillé-le-Lierre, Noizay, Pocé-sur-Cisse, Saint-Ouen-les-Vignes, Saint-Règle, Souvigny-de-Touraine

» Adresse postale : BP 308 - 37403 Amboise Cedex

» Bureaux : 9 bis rue d'Amboise - 37530 Nazelles-Négron - Tél. : 02 47 23 47 44 - Fax : 02 47 23 47 50 - Courriel : accueil@cc-valdamboise.fr - Site Internet : cc-valdamboise.fr

» Directeur de la publication : Thierry Boutard

» Rédactrice en chef : Sandra Lagedamon

» Conception graphique : Détour Graphic

» Rédaction : S. Lagedamon

» Photos et illustrations : Val d'Amboise, communes, Adobe Stock, Figeur Intemporel, Agence MAES Architectures, Géoplus

» Impression : Imprim Express

» Distribution : Adrexo

» Tirage : 13 600 exemplaires





Thierry BOUTARD
Président de la communauté de communes du Val d'Amboise

Chères Habitantes, Chers Habitants de la communauté de communes du Val d'Amboise.

Depuis maintenant plus d'un an, nous n'avons eu de cesse que de gérer au mieux notre communauté de communes. Effectivement la période de la COVID-19 n'a pas arrangé les choses sur le plan économique et social. Pour autant, nous avons décidé de porter les projets toujours dans le sens de l'utilité aux habitants.

La situation financière avec des engagements de travaux trop importants sur une période courte, les chantiers du nouveau centre aquatique, du centre culturel et de l'extension de la Boitardière n'ont pas été sans surprise. Malheureusement, les surprises ne sont pas toujours bonnes.

Pour pallier à toutes les difficultés auxquelles nous devons faire face, le bureau et le conseil communautaire ont pris des décisions courageuses. En reprenant la structure même du bon fonctionnement d'un établissement public. Le pacte de gouvernance, le projet de territoire, le pacte fiscal et financier, le schéma de mutualisation et enfin l'analyse en profondeur de la situation financière vont nous permettre de redonner de la dynamique à notre territoire.

Les 14 communes sont autour de la table et s'attèlent à porter tous les dossiers avec enthousiasme et utilité.

Crédit photo : Figeur Intemporel

Didier Elwart, Vice-président en charge des bâtiments communautaires et de la voirie

« L'accessibilité concerne l'ensemble des citoyens : personnes âgées, mamans avec poussettes, jeunes enfants... Nous pouvons tous être confrontés à un moment donné à une situation handicapante. Entreprendre une démarche d'accessibilité, c'est faire progresser la qualité de vie de tous. »

UNE COMMISSION POUR **AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ**

L'accessibilité est une obligation légale qui permet à toute personne de pouvoir accéder à un lieu, une prestation, un équipement, sans discrimination. La commission d'accessibilité de Val d'Amboise réunit des élus communautaires, des associations d'usagers et de personnes handicapées, ainsi que des acteurs économiques. Elle a pour missions de procéder à un état des lieux de l'accessibilité des bâtiments existants, de la voirie, des espaces publics et des transports, de suivre les agendas et schémas de mise en conformité déposés sur notre territoire, et d'organiser le recensement de l'offre de logements accessibles. Elle établira un rapport annuel comportant des propositions d'amélioration.



Crédit photo : Adobe Stock

DÉGRÈVEMENT DE REDEVANCE



La France connaît une crise sanitaire sans précédent la plaçant dans un état d'urgence sanitaire qui a débuté le 23 mars 2020. Durant plusieurs mois, l'économie a tourné au ralenti et de nombreuses entreprises et commerçants ont vu leurs activités fortement diminuer, voire s'arrêter avec la fermeture des équipements d'hôtellerie et d'hébergement, des bars, des restaurants et des discothèques. Afin d'aider les entreprises locales de cette catégorie à supporter les conséquences financières liées à la crise sanitaire, **la CCVA a décidé un dégrèvement de 50 % de la « redevance spéciale »,** la contribution à la collecte et au traitement des déchets ne provenant pas des ménages. Cette mesure tient compte d'une baisse d'activité majeure de six mois en 2020, accompagnée de la baisse de la production de déchets par les établissements. Elle se traduit par une perte de recettes de 38 000 € pour la communauté de communes, soit environ 10 % du produit annuel de la redevance spéciale.

LIEN **SOCIAL**

Le service Entour'âge, de la CCVA

Les élus municipaux jouent quant à eux un rôle central vis-à-vis de la cohésion sociale et du « vivre ensemble ». Après le renouvellement des conseils municipaux, en 2020, chaque commune du Val d'Amboise va désigner un référent communal « Entour'âge » dont le rôle sera de faire le lien entre la commune et le service Entour'âge.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES **S'OUVRE DE NOUVEAU VERS LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS**

Dans les six derniers mois, les élus ont renoué des liens avec les partenaires historiques des collectivités publiques aux niveaux national et départemental. La communauté de communes vient ainsi de réadhérer, par exemple à :

› l'ADCF (Assemblée des Communautés de France)
› à la SAFER du Centre (Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural)
› à l'Observatoire de l'économie et des territoires

La CCVA a réouvert le dialogue avec le SATESE (Syndicat d'Assistance Technique pour l'Epuration et le Suivi des Eaux).

L'OFFICE DE TOURISME ADOPTE UN NOUVEAU STATUT

Le 15 juillet, le conseil communautaire a approuvé la transformation, au 1er janvier 2022, de l'office de tourisme associatif du Val d'Amboise en établissement public industriel et commercial (EPIC). Explications.

Pour la communauté de communes du Val d'Amboise, compétente en matière de tourisme, ce changement de statut s'inscrit dans une démarche ayant pour objectif de faire d'Amboise une « station de tourisme », label qui s'accompagnera d'une augmentation de la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat à la collectivité.

« Une partie de ces nouvelles recettes sera affectée au renforcement des effectifs de la police municipale et du nombre de caméras de surveillance, précise Thierry Boutard, Président de la CCVA et Maire de la ville. Il faut faire d'Amboise un lieu accueillant et sécurisant pour ses habitants et ses visiteurs.»

La réforme prévoit également le versement de l'intégralité des recettes de la taxe de séjour collectées sur le territoire vers le nouvel EPIC. Jusqu'à présent, l'office de tourisme, en qualité d'association loi 1901, ne recevait en effet que la taxe de séjour de la communauté de communes. A compter du 1er janvier 2022, il percevra également celle d'Amboise ce qui lui permettra d'initier de nouvelles actions pour valoriser la destination Amboise.

Enfin, l'office de tourisme intégrera un comité directeur où vont siéger les quatre principaux sites touristiques locaux - le Château royal d'Amboise, le Clos Lucé, la Pagode de Chanteloup et Château Gaillard - qui voient dans ce nouvel outil une belle opportunité de développement pour le territoire. A suivre...



Crédit photo : Figeur Intemporel

Jacqueline Mousset, Vice-présidente en charge de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de l'assainissement

« L'aménagement du territoire constitue un enjeu de développement majeur pour les collectivités situées en milieu rural. Une réflexion est actuellement menée pour adapter le Plan local d'urbanisme intercommunal, le PLUi, adopté en février 2020, au projet politique de la nouvelle équipe communautaire et répondre au mieux aux besoins des habitants de nos communes.»

TAXE DE SÉJOUR 2022

Le montant de la taxe de séjour évolue au 1er janvier 2021 pour intégrer une taxe additionnelle du Département (10%). Le tarif est établi à 1,50 € par nuit et par adulte pour les établissement 4 étoiles (hôtels, résidences, meublés de tourisme), 1 € pour les établissements 3 étoiles, 0,90 € pour les établissements 2 étoiles, 0,75 € pour les établissements 1 étoile, les villages de vacances, les chambres d'hôtes, les auberges collectives, de 0,22 € à 0,50 € pour les campings selon leur classement, et 1% du prix hors taxe de la nuitée + 10% de ce tarif pour les hébergements sans classement, dans la limite de 1,50 €. En 2020, la taxe de séjour a généré 60 000 € de recettes pour la CCVA, qui les réinvestit dans des actions de développement touristique.



QUEL BILAN POUR **LE PROGRAMME LOCAL** DE L'HABITAT 2 ?

L'actuel Programme local de l'habitat (PLH) de la communauté de communes du Val d'Amboise a été adopté le 17 septembre 2015 pour six ans, et prorogé avec l'accord de la Préfecture d'Indre-et-Loire jusqu'au 31 décembre 2022. Ce document essentiel pour la politique locale de l'habitat se structure autour de 4 axes d'orientations stratégiques : développer l'offre de logement et d'hébergement pour répondre à des besoins spécifiques, favoriser la mixité de l'offre résidentielle, améliorer le parc privé et les logements sociaux, et enfin, conduire une politique locale de l'habitat soucieuse du développement durable.

Indicateurs sur la période 2015-2019

La PLH avait fixé un objectif de construction de 930 logements neufs sur la période 2015-2020, dont 254 logements locatifs sociaux. En 2019, 531 logements étaient construits ou en cours de construction et 254 logements locatifs sociaux programmés.

En ce qui concerne l'amélioration du parc privé, sur la même période, 183 logements ont bénéficié d'une subvention de l'ANAH (Agence nationale de l'habitat) pour leurs travaux d'amélioration énergétique (129 logements), favorisant l'autonomie (54 logements) ou pour résoudre des situations d'habitat indigne (2 logements).



Logements sociaux à Saint-Ouen-les-Vignes

L'élaboration d'un nouveau PLH couvrant la période 2023 -2028 a été lancé en juin dernier. Lors de son élaboration, les enjeux de la transition énergétique et écologique seront au cœur de la réflexion, toutes orientations confondues. ■

+ d'infos :
www.cc-valdamboise.fr/habiter/habitat-logement/programme-local-de-lhabitat-2015-2020/



Crédit photo : Figeur Intemporel

Gismonde Gauthier-Berdon, Vice-présidente en charge de l'habitat et du logement

« Le prochain PLH contribuera à l'émergence et au développement de projets d'habitat participatif en accompagnant les communes désireuses de développer des écoquartiers. Pour permettre le développement d'une offre locative sociale qualitative et innovante, Val d'Amboise doit également lancer une réflexion sur son rôle en matière de réflexion politique. »



LE PLH EN ACTIONS

Le PLH comporte un programme de 25 actions qui font l'objet d'un suivi et d'une évaluation annuels. Parmi elles, le soutien à la résidence jeunes actifs de l'ASHAJ à Amboise, le développement de l'intermédiation locative, la réflexion sur l'hébergement temporaire des personnes âgées, le développement d'une offre de logements alternative pour les seniors (Les Myosotis à Nazelles-Négron, photo), les logements d'urgence, l'accueil des gens du voyage, et la gestion de la demande de logement social.



CALENDRIER ÉLABORATION DU PLH 3

Phase 1 - diagnostic :
octobre 2021 à janvier 2022

Phase 2 - orientations stratégiques :
février 2022 à mai 2022

Phase 3 - programme d'actions :
juin 2002 à septembre 2022

Approbation du PLH 3 en décembre 2022.



Chantier du nouveau centre aquatique communautaire, à Amboise.

BUDGET

SUITE À L'AUDIT FINANCIER, **VIGILANCE ET RIGUEUR** POUR LES ANNÉES À VENIR !

Après l'audit financier réalisé cette année, le budget prévisionnel 2021 de la communauté de communes est marqué par la volonté du conseil élu en juillet 2020 d'être vigilant sur les dépenses publiques et rigoureux sur les recettes.

Le vote du budget est un moment important de la vie communautaire. Il donne la ligne directrice des actions des élus pour l'année en cours et porte la marque des engagements du mandat 2020-2026. Le budget traduit la volonté de l'équipe communautaire d'agir avec réalisme et prudence. En effet, **il est marqué par la nécessité de prévoir un emprunt d'équilibre historiquement élevé à hauteur de 6,5 millions d'euros pour permettre la réalisation des chantiers initiés dans la dernière mandature** et arrivant à terme cette année. Et si être en responsabilité c'est aussi assumer les choix passés, il s'agit donc pour la communauté de communes du Val d'Amboise d'assumer : 1 / l'augmentation systématique du coût des projets. 2 / la hausse des dépenses de fonctionnement sur les années antérieures.Les choix que les élus de Val d'Amboise seront amenés à faire dans les prochains mois n'en seront que plus importants. Afin que ces orientations soient partagées par le plus grand nombre, il sera nécessaire de bâtir un projet de territoire qui se fondera sur un mode de gouvernance plus démocratique, un nouveau pacte fiscal et financier et l'amélioration des services rendus aux habitants via la mutualisation. ■



LE BILAN DE **L'AUDIT FINANCIER**



Une analyse rétrospective des comptes de gestion de la communauté de communes sur la période 2010-2020 a été menée par un cabinet de conseil.

Qu'il s'agisse de la construction des futurs centre aquatique et pôle culturel, à Amboise, ou de la valorisation du patrimoine communautaire Saint Maurice, à Nazelles-Négron, ces projets accentuent fortement la tension budgétaire déjà existante depuis la fusion de la communauté de communes en 2014.

Ces choix ont eu pour conséquence d'exercer ces dernières années une forte tension sur la capacité d'autofinancement et laisse entrevoir l'émergence d'un effet de ciseaux (1) à plus long terme.

Bien que le budget principal de la CCVA soit actuellement faiblement endetté, le programme d'investissement engagé lors du précédent mandat nécessite un fort recours à l'emprunt, qui absorbera la capacité d'autofinancement et de désendettement dans l'avenir.

L'analyse des indicateurs financiers à **moyen terme révèle des difficultés sur l'équilibre budgétaire des prochaines années.**

Dans le cadre d'une réflexion stratégique et globale, l'enjeu margeur de ce début de mandat est de déterminer les marges de manœuvre s'offrant à la collectivité afin d'enrayer l'effet de ciseaux sur la section de fonctionnement, et ainsi être en capacité de financer son programme d'investissement. ■

(1) L'expression comptable d'« effet ciseaux » désigne des contextes budgétaires dans lesquels les dépenses augmentent plus vite que ses recettes.

COMPRENDRE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Trois indicateurs permettent de comprendre la formation du résultat de fonctionnement et le résultat financier de la CCVA.

L'EXCÉDENT BRUT DE FONCTIONNEMENT (EBF) :

Il se calcule en faisant la différence entre les recettes et les dépenses courantes de fonctionnement de l'année.

Cette somme constitue le socle des marges de manoeuvre dont dispose la communauté.

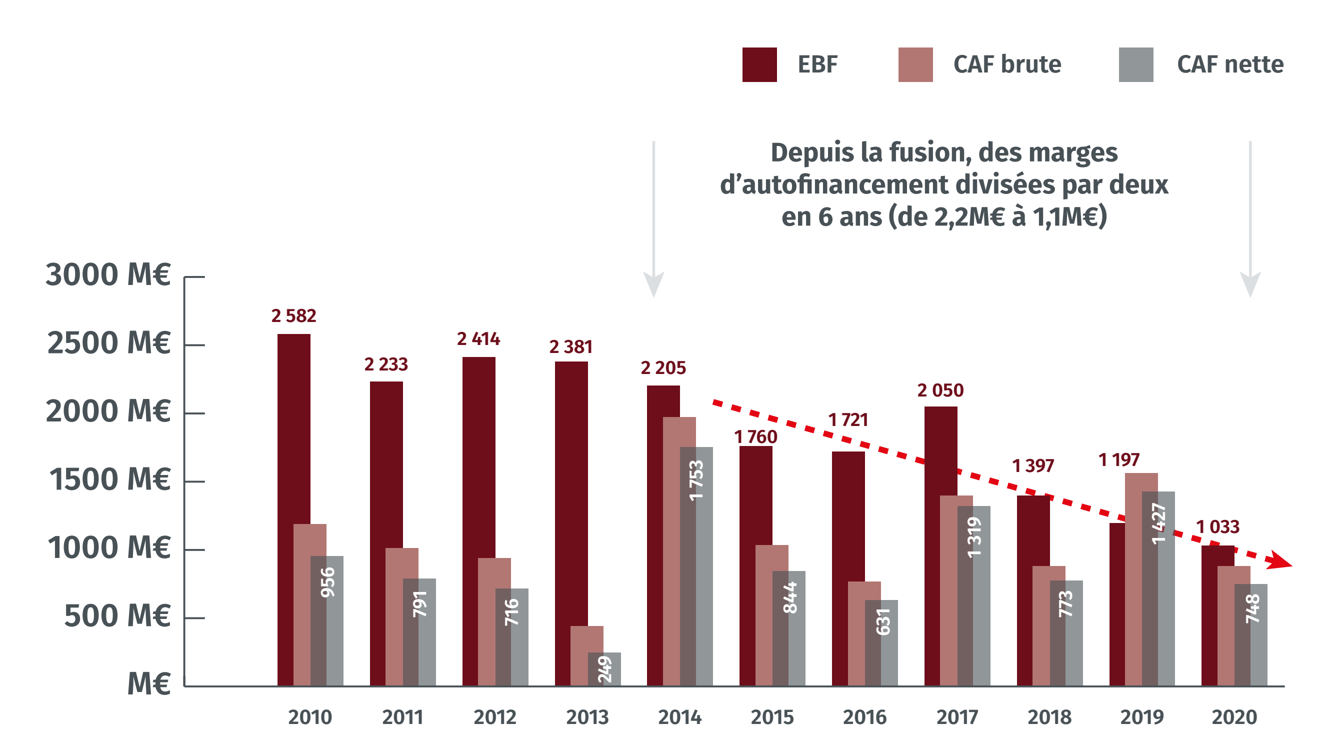
LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (CAF BRUTE) :

Correspond à l'autofinancement de la communauté pour couvrir le remboursement du capital de la dette et participer à l'autofinancement de l'investissement.

LA CAF NETTE :

Elle permet d'évaluer la part des investissements nouveaux que la communauté peut autofinancer.

TENSION SUR L'AUTOFINANCEMENT DEPUIS LA FUSION EN 2014

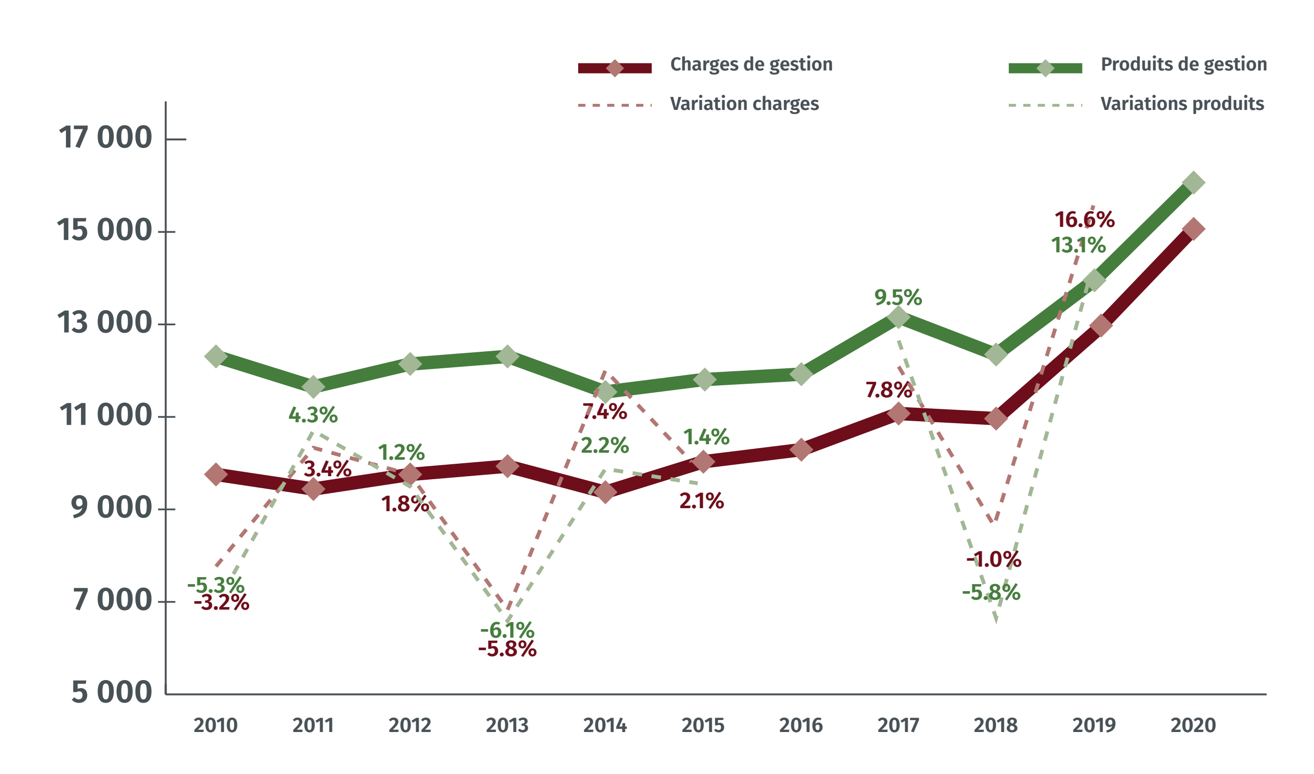


Source : Cabinet PIM

UN EFFET « CISEAUX » QUI S'ACCÉLÈRE



ÉVOLUTION DES RECETTES ET DES DÉPENSES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES JUSQU'EN 2020



Source : Cabinet PIM

La baisse des dotations de l'Etat, les prises de nouvelles compétences obligatoires ainsi que des recrutements très importants entre 2016 et 2020, ont contribué à la hausse des dépenses de la CCVA. Depuis 2018, les charges de gestion augmentent même plus vite que les recettes. C'est l'effet ciseaux budgétaire.

Les collectivités territoriales et les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), dont font partie la communauté de commune du Val d'Amboise, font face depuis le début des années 2010 à un contexte budgétaire de plus en plus contraignant. D'un côté, l'État a gelé puis baissé le montant des dotations qu'il leur verse. De l'autre, les dépenses obligatoires des collectivités tendent à augmenter avec, notamment, la mise aux normes pour l'accès aux équipements publics des personnes en situation de handicap, la transition énergétique pour la croissance verte, la réforme des rythmes scolaires, la revalorisation des traitements de certains agents territoriaux... Des mesures, imposées par l'État, qui ont entraîné des dépenses nouvelles pour les collectivités.

L'incidence du pacte financier et fiscal

Par ailleurs, la CCVA a mis en oeuvre en 2016 un pacte financier et fiscal (PFF) de territoire avec un objectif de maîtrise des charges de fonctionnement par la mutualisations et les mises à dispositions de personnels, et d'attractivité du territoire par l'investissement. Le pacte financier et fiscal, arrivant à son terme en 2020, a été reconduit pour une année supplémentaire par le conseil communautaire. Les élus élaborent un nouveau pacte plus lisible et évolutif, qui entrera en vigueur en 2022. ■

59,6 EUROS...

C'est le montant de l'excédent brut moyen de fonctionnement (EBF) par an et par habitant de la CCVA sur la période 2017-2019. La communauté de communes présente une capacité d'autofinancement équivalente à celles des communautés de périmètre comparable, Touraine Est Vallées (Montlouis-sur-loire), Touraine Ouest Val de Loire (Cléré-les-Pins) et Touraine Val de Vienne (Panzoult).

A noter toutefois qu'en 2020, le niveau d'EBF baisse à 36 € par habitant.

ENCOURS DE LA DETTE

L'encours de dette est actuellement faible, atteignant en moyenne 3 ans de capacité d'autofinancement net. Cependant, **cette situation va changer dès 2021, dans la mesure où la CCVA va devoir massivement recourir à l'emprunt pour financer les chantiers en cours d'achèvement,** dont les coûts se sont envolés.



ASSUMER LES **CHOIX DU PASSÉ**

Les principaux investissements proposés pour l'année 2021 comprennent principalement trois projets déjà engagés : la construction du centre aquatique communautaire et du pole culturel à Amboise, ainsi que la réhabilitation du patrimoine communautaire Saint-Maurice à Nazelles-Négron. **Ces chantiers, lancés entre 2017 et 2018, ont vu leur coût augmenter de manière considérable et accentuent fortement la tension budgétaire déjà existante depuis la fusion de la communauté de communes en 2014.** Pour les mener à bien la communauté de communes doit recourir à un emprunt extrêmement important estimé à 6,5 millions d'euros.



1 LE CENTRE AQUATIQUE

Un surcoût de + 2,1 million d'euros (soit une augmentation de 30 %) entre 2017 et 2020. Ce bâtiment sera passé d'un prix au mètre carré de 2 270 € à 3 000 € ! Il est nécessaire d'assumer ce choix de l'ancienne mandature car le chantier était lancé, mais c'est celui qui aura l'impact négatif le plus fort sur notre capacité future à investir. ■

Coût de l'opération avant concours (juin 2017) : 7 180 251 euros

Coût de l'opération au stade de l'avant projet (juin 2018) : 8 220 646 euros (+ 14,49 %)

Coût de l'opération une fois les marchés de travaux signés (février 2021) : 9 258 115 euros (+ 12,62 %)









2 LE PÔLE CULTUREL

Plus 320 000 €, soit une augmentation de 12,38 % entre juin 2018 et juillet 2020. ce chantier sera passé d'un prix au mètre carré de 1 485 € à 1 730 € !

Aménagé dans les locaux de l'ancien externat des lycées, ce nouvel équipement accueillera l'école de musique et de théâtre Paul Gaudet et les atelier artistiques de la MJC. L'implantation des deux structures au sein de la cité scolaire favorisera le travail auprès des jeunes du territoire.

L'ancien internat (cédé à l'euro symbolique par la Région Centre - Val de Loire) nécessite un important chantier de réhabilitation avant de pouvoir accueillir le public. ■

Enveloppe prévisionnelle (juin 2018) : 2 587 808 euros

Coût de l'opération au stade de l'avant projet (février 2020) : 2 643 331 euros (+ 2,14 %)

Coût de l'opération une fois les marchés de travaux signés (juillet 2020) : 2 908 143 euros (+ 10,02 %)

Enveloppe prévisionnelle (février 2018) : 1 275 396 euros

Enveloppe prévisionnelle (septembre 2018) : 1 603 280 euros

L'exigence en matière de transition énergétique a pour conséquence une augmentation de + 25,71%.

Coût de l'opération au stade de l'avant projet (septembre 2019) : 1 717 530 euros

Coût de l'opération une fois les marchés de travaux signés (février 2020) : 2 908 143 euros

3 LA VALORISATION DU **PATRIMOINE SAINT-MAURICE**

Plus 708 000 €, soit une augmentation de 55,53 % entre février 2018 et février 2020. Ce chantier est passé d'un prix au mètre carré de 1 411 € à 2 287 € !

La ZAC Saint-Maurice a été acquise par Val d'Amboise au début des années 2000. Une part très importante de cette emprise foncière de plus de 24 000 m2 est, depuis, à l'état d'abandon. L'objectif est d'installer dans une partie des locaux la Mission locale et de créer une salle de réunion et de conseil pour la communauté de communes (mais aussi pour d'autres acteurs du territoire) ainsi qu'une salle équipée pour la visioconférence. ■



Crédit photo : Agence MAES Architectures

ZOOM 2016-2020 **LES CHARGES DE PERSONNEL**

Val d'Amboise emploie 133 agents communautaires et 53,5 agents mis à disposition par les communes et/ou au sein des services communs. Les charges de personnel s'élèvent à 4,96 millions d'euros en 2020, et représentent plus de 30 % des charges de gestion courante de la communauté de communes.

La masse salariale a fortement augmenté entre 2016 et 2020 : + 937 000 € de dépenses de personnel en 4 ans. Si cette augmentation de l'ordre de 25 % pourrait s'expliquer par une montée en charge du projet communautaire, elle n'en reste pas moins très importante puisqu'elle correspond au recrutement, entre 2016 et 2020, d'environ 25 salariés à la communauté de communes. Là encore, il va falloir assumer les choix du passé.

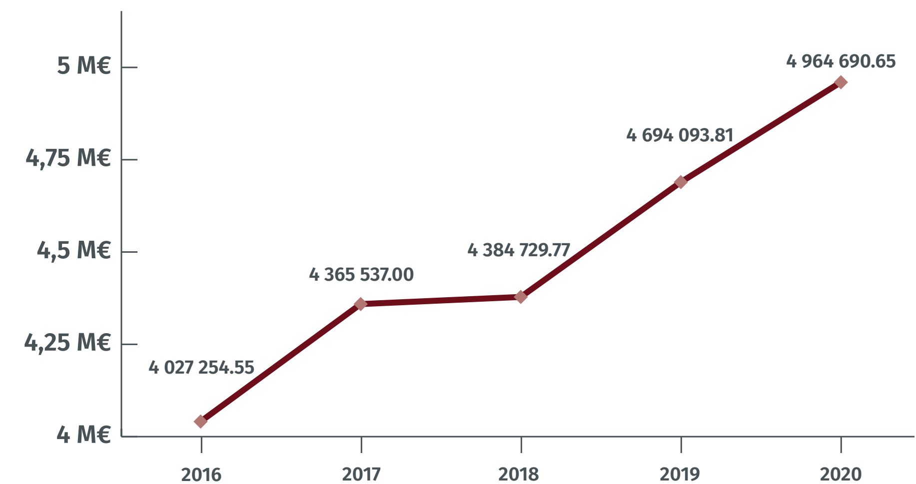
Crédit photo : Figeur Intemporel

Thierry Prieur, Vice-président en charge des finances, de la mutualisation et des ressources humaines

« L'amélioration des services rendus aux habitants via la mutualisation va se poursuivre en 2021. L'un des objectifs du mandat est la construction d'un esprit de coopération, de partage et de transversalité entre les services de la communauté de communes du Val d'Amboise et ceux de la ville d'Amboise et des communes qui souhaiteront s'associer à cette démarche. »

L'ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE PERSONNEL DE 2016 À 2020

Budget général - Evolution de la masse salariale : comparaison BP et CA



LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE L'ANNÉE EN COURS

Dans le contexte de crise liée à la Covid 19 et en fonction de son impact sur l'activité des entreprises, Val d'Amboise pourrait subir une perte de ses recettes fiscales sur 2021 et 2022. Cette dynamique ralentie oblige à contenir les dépenses de fonctionnement, afin de pouvoir financer le programme d'investissement en cours et à venir.

Le montant des dépenses de fonctionnement du budget principal pour 2021 est estimé à 17,3 millions d'euros, en augmentation de 1,9 % (+ 320 000 €) par rapport au budget primitif précédent. Cette augmentation s'explique notamment par une progression de la masse salariale (de l'ordre de + 2,56 %) ainsi que par la hausse de la participation au Syndicat de collecte et de traitement des ordures ménagères d'Amboise (SMICTOM) : + 300 000 €.

Le produit attendu des recettes est en légère hausse par rapport à l'année 2020 (+ 0,64 %, soit + 113 000 €) malgré une grande prudence dans les prévisions compte tenu de la crise sanitaire qui impacte, notamment, les recettes de la piscine communautaire (prévision de - 53 % en 2020, soit une perte de 75 000 €) et la fiscalité des entreprises (perte de 80 000 € sur la cotisation foncière des entreprises (CFE), perte de 159 000 € sur la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), et baisse de 20 000 € du produit de la taxe de séjour). ■

BUDGETS ANNEXES EN CHIFFRES...

32,9 millions d'euros
› budget principal 2021

Budgets annexes
› budget aménagement des zones d'activités : 42,988 M€
› budget assainissement : 5,941 M€
› budget eau potable : 3,447 M€

Dépenses de fonctionnement
› budget principal : 17,3 M€
› aménagement des zones d'activités : 20,4 M€
› assainissement : 2,8 M€
› eau potable : 0,5 M€

3, 973 M€
› attributions de compensation versées aux communes

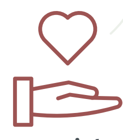
118 641 M€
› dotation de solidarité communautaire versée aux communes

906 347 €
› subventions aux associations du Val d'Amboise

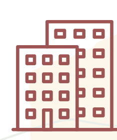
LES PRINCIPAUX POSTES DE DÉPENSES DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT POUR L'ANNÉE EN COURS



Administration générale
3 230 607 euros
soit 20 %



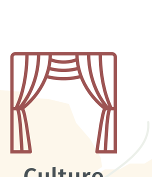
Social
50 102 euros
soit 0,3 %



Logement
188 602 euros
soit 1,2 %



Tourisme
199 200 euros
soit 1 %



Culture
446 995 euros
soit 3 %

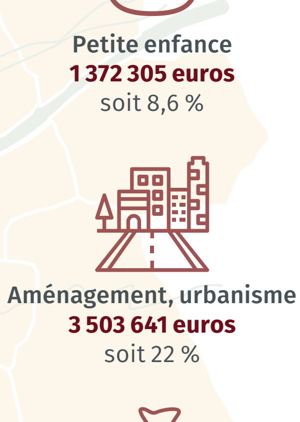


Non ventilables
4 404 509 euros
soit 28 %

Sports
643 922 euros
soit 4 %

Jeunesse
1 537 093 euros
soit 10 %

Petite enfance
1 372 305 euros
soit 8,6 %



Aménagement, urbanisme
3 503 641 euros
soit 22 %



Action économique
374 660 euros
soit 2 %



- 100 000 EUROS

En 2020, l'impact de la crise sanitaire et du confinement, selon l'estimation réalisée à ce jour, s'évalue à une perte financière d'environ 100 K€ pour la CCVA. La minoration des recettes et les dépenses supplémentaires dues à cette situation sans précédent devraient être en partie compensées par l'Etat. Néanmoins, rien n'a été ni perçu ni notifié à ce jour.

ZOOM SUR D'AUTRES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT PROGRAMMÉES EN 2021

» Modernisation de l'administration (téléphonie, logiciels...)
143 000 euros

» Aides économiques aux entreprises
118 000 euros

» Aménagement de la cité scolaire (programme de voirie communautaire)
200 000 euros



» Dispositif d'auto-réhabilitation avec les Compagnons Bâtisseurs Centre
109 000 euros

» Rénovation d'un bâtiment à destination des archives communautaires
72 000 euros

» Réhabilitation des stations et des réseaux d'assainissement
981 000 euros

» Programme d'entretien pluriannuel de voirie
500 000 euros

» Extension et rénovation des réseaux d'eau potable
988 000 euros

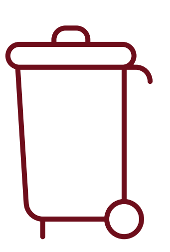
» Amélioration des conditions de travail au siège de la CCVA
45 000 euros

» Élaboration du programme local de l'habitat
70 000 euros

» Actions dans le cadre du développement durable
122 000 euros

» Travaux d'extension et d'amélioration énergétique de la crèche Bouts d'Chou
50 000 €





TAXE SUR LES ORDURES MÉNAGÈRES À LA HAUSSE

Compétente en matière de collecte et de valorisation des déchets ménagers et assimilés depuis 2005, la communauté de communes du Val d'Amboise a délégué sa compétence « collecte » au SMITOM d'Amboise (syndicat mixte de traitement des ordures ménagères de l'Amboisie, du Blérois et du Castelrenaudais) le 1er juillet 2019. La CCVA a alors transféré les trois agents de son service collecte au syndicat, devenu SMICTOM d'Amboise (syndicat mixte de traitement et de collecte des ordures ménagères). Cette nouvelle organisation avait pour objectif de contenir le coût de gestion des déchets en bénéficiant de meilleurs tarifs pour les marchés de collecte et de gestion des déchetteries. Elle était également nécessaire pour maintenir la représentativité de notre territoire au sein des instances assurant ce service public.

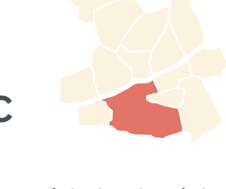
Cependant, le SMICTOM a enregistré une forte augmentation des coûts de collecte et de traitement des déchets. Afin de financer la hausse de la participation au service (+ 300 000 €), les élus de Val d'Amboise a décidé d'une hausse de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) de 15 % pour l'année 2021. La TEOM représentera près de 3 millions d'euros de recettes. ■



Le bâtiment François 1er, siège du SMICTOM

Crédit : Illustration Jean-Michel Othoniel

AMBOISE



ARRIVÉE DE LA TOUR D'OR BLANC PAR JEAN-MICHEL OTHONIEL

Le samedi 16 octobre, la Tour d'Or Blanc, œuvre de Jean-Michel Othoniel, artiste sculpteur de renommée internationale, sera installée à Amboise : un hommage à la viticulture, aux vins de l'appellation Touraine Amboise. Par l'élégance de sa silhouette, par l'utilisation du verre et de la feuille d'or, l'œuvre s'inspire à la fois des couleurs des vins du territoire, du paysage, du patrimoine bâti et de la lumière si particulière à la Touraine. C'est aussi un clin d'œil al la Renaissance italienne. La Tour d'Or Blanc s'inscrira comme une nouvelle œuvre contemporaine majeure dans la ville.

Tout le programme sur www.ville-amboise.fr

CANGEY

3ÈME ÉDITION DU FESTIVAL DE BACH À BACCHUS

En 2021, c'était le retour attendu des Gourmandises Musicales en Amboisie, du 31 août au 5 septembre. Un festival de musique classique éclectique et convivial de Cangey à Amboise, en passant par Pocé-sur-Cisse et Nazelles-Négron. L'association Quinte et sens et Françoise Gnéri, directrice artistique, accueillaient en 2021 : Coline Infante (soprano), Duo Bouclier (violon et accordéon), Emma le clown et Guilhem Fabre, Adeline de Pressac (harpe), Arthur Sockel (clarinette), de jeunes artistes, des musiciens tourangeaux, et un compositeur en résidence - Benoît Menu.



CHARGÉ

LA CONCEPTION DE L'ÉCO-CIMETIÈRE

La conception traditionnelle du cimetière minéral, où les plantes sont synonymes de défaut d'entretien, a fait son temps. Chargé qui est passé au zéro phyto met l'accent sur la nécessité d'envisager le cimetière comme un espace paysager, où la nature a toute sa place. Concrètement, pour passer à un éco-cimetière, la commune a fait le choix de ratisser, d'arracher les mauvaises herbes des allées, afin de faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite. Autour des tombes, dans la partie plus ancienne, des plantes et de fines herbes se mélangent avec beaucoup de maîtrise pour garder un espace bien agréable. Ce lieu sera encore plus paisible s'il est agréable et nature.



LIMERAY

LE CHÂTEAU D'EAU EST UNE ŒUVRE D'ART

Cet été, une fresque géante a été réalisée sur le château d'eau de Limeray. Perché à 22 mètres, le street-artiste Ad Ec, assisté d'Enaer, a fait naitre un monde imaginaire, empli de montgolfières multicolores, voyageant entre la Cisse et la Loire portant des embarcations de toutes tailles. Originaire de Paris et formé à Bruxelles, Ad Ec intervient dans le monde entier. L'association Artecisse a collaboré avec le Syndicat mixte d'adduction d'eau potable du Val de Cisse et la Région Centre - Val de Loire, pour faire réaliser cette œuvre. Venez la découvrir !





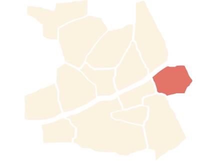
LUSSAULT-SUR-LOIRE

UNE HALTE AMÉNAGÉE SUR LE GR3

Les comités régional et départemental de randonnée pédestre ont installé un panneau d'information sur le GR3, à proximité de l'Aquarium de Touraine, sur la Loire à Vélo. Il est prévu d'y installer également une table et deux bancs, avec le soutien du Département. Cette petite halte permettra aux randonneurs de prendre connaissance des informations sur les environs, avant de continuer le sentier de grande randonnée GR3, qui suit la vallée de la Loire, pour y découvrir de magnifiques paysages, sans oublier les châteaux de la Loire.



MOSNES



AMÉNAGEMENT « COEUR DE VILLAGE »

Le centre du village se refait une beauté. Une première phase de travaux a été engagée fin 2020 avec l'enfouissement des réseaux. La deuxième phase avance à grands pas et sera donc terminée pour l'été 2021 : tous les revêtements de sol, chaussée et trottoirs, la pose des luminaires et la mise en lumière de l'église Saint-Martin. Ces travaux bien nécessaires ont engendré des nuisances pour les riverains. La municipalité remercie les habitants pour leur patience !





NAZELLES-NÉGRON

BIEN VIVRE ENSEMBLE À NAZELLES-NÉGRON

Les préoccupations sociales, environnementales et écologiques sont au cœur des réalisations de l'équipe municipale, et orientent les choix de réalisations qui favorisent le « bien vivre ensemble ». Parmi les projets : la rénovation du quartier de Vilvent par la construction de 75 logements sociaux, de nouveaux locaux associatifs et d'un dojo, un éco-pâturage pédagogique (photo), un rucher pédagogique ainsi qu'un jardin potager et un verger partagé, pour toutes les générations. Enfin, l'installation d'un maraîcher bio viendra confirmer ces engagements de la municipalité.

MONTREUIL-EN-TOURAINE

LOUIS XV, DIT « LE BIEN AIMÉ »

Le vendredi 10 et le samedi 11 septembre, à Montreuil en Touraine, l'association La Ferdasse a produit son quatrième spectacle historique nocturne. Après le Roi Soleil, c'est la vie de Louis XV qui était contée au public. Le spectacle mobilisait soixante villageois figurants endossant une centaine de costumes, et des cavaliers du centre équestre de La Perchais.



NOIZAY

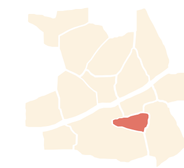


SUR TOUS LES FRONTS

Les cérémonies du 8 mai ont été l'occasion de découvrir le carré militaire du cimetière si bien réhabilité qu'il rendait plus encore honneur à ceux ayant donné leur vie pour la France. Le mérite en revient aux agents techniques de Noizay qui ont œuvré durant six mois. Leur travail a été très remarqué et apprécié. Sur un autre front, celui de la sécurité routière, le service technique d'aménagement des routes départementales (STA) a renvoyé l'étude mandatée par la commune portant sur les deux grands axes qui la traverse (D1 – D78). Zones 30, rétrécissement de chaussée, ralentisseur, stop, tout sera fait pour casser la vitesse d'entrée et de traversée des véhicules.



SAINT-RÈGLE



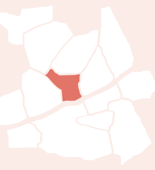
HYGIÈNE À L'ÉCOLE

La municipalité a acquis une armoire sanitaire permettant une désinfection des objets par les rayons UVC. En deux minutes, les matériels à l'intérieur sont complètement décontaminés. Cette armoire, qui développée, fabriquée et commercialisée par une entreprise locale (Yvelinox) a été installée dans les locaux de l'école communale, pour assainir les jouets, le matériel pédagogique... Elle s'est avérée également très utile pour désinfecter les matériels électoraux utilisés lors des élections des 20 et 27 juin derniers.





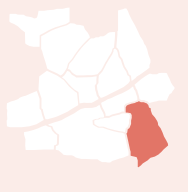
POCÉ-SUR-CISSE



SUCCÈS DU 19ÈME MARCHÉ DE POTIERS

Organisé par l'association Tout Terre avec le soutien de la mairie, il s'est déroulé les 10 et 11 juillet dans le parc du château de Pocé-sur-Cisse et a accueilli plus de 3 000 personnes. Quarante-quatre potiers céramistes professionnels venus de différentes régions présentaient leurs créations artistiques usant de techniques très variées. Le concours inter-exposants dont le thème était "Vive le Printemps" a permis à deux visiteurs de remporter une œuvre réalisée par un artiste exposant. Manifestations à venir dans la commune : Marché de Noël les 11 et 12 décembre, à la salle polyvalente.

SOUVIGNY-DE-TOURAINE



ENTRETENIR ET EMBELLIR LE VILLAGE EN TOUTE CONVIVIALITÉ

A l'initiative des élus qui n'hésitent pas à se retrousser les manches, une vingtaine de bénévoles, jeunes et adultes, parmi lesquels des membres de l'association des chasseurs se sont retrouvés à neuf reprises en mars, avril, mai et juin 2021 à l'occasion des « Matinées citoyennes ».

Au programme : désherbage, tonte des espaces verts communaux, fleurissement et arrosage, taille, nettoyage du pressoir, des trottoirs et des berges de fossés, réparation des jeux pour enfants... La municipalité remercie l'ensemble des participants.

Pour connaître les prochaines dates,
https://www.facebook.com/souvigny.touraine.9

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La communauté de communes du Val d'Amboise et ses communes membres ont signé le 23 septembre dernier un contrat de relance et de transition écologique (CRTE). Objectif de ce nouveau dispositif proposé par le gouvernement : accélérer la relance et accompagner la transition écologique des territoires.

Cette nouvelle génération de contrats territoriaux, que l'Etat propose aux collectivités communales et intercommunales, vise à les accompagner dans leurs projets. Pour les 6 années du mandat en cours, les CRTE instituent un nouveau cadre de travail contractuel, avec une méthode qui part des enjeux et des besoins propres à chacun des territoires, pour construire un projet stratégique global, pluriannuel et sur l'ensemble des actions que l'Etat peut accompagner.

Dans un souci de simplification et de mise en cohérence de l'action publique sur un même territoire, les CRTE ont vocation à regrouper les démarches contractuelles existantes. Ce nouveau cadre de travail sera commun à tous les ministères et aux opérateurs de l'Etat. Il doit faciliter l'accès, avec un accent particulier les deux premières années sur les financements du plan de relance national.

En France, les périmètres de 833 Contrats de relance et de transition écologique ont été définis par les préfets de département, en concertation avec les élus locaux. Même si les communes gardent un lien direct avec l'Etat dans le cadre de ce contrat, le périmètre retenu par la préfecture pour le Val d'Amboise est celui de la communautés de communes.

À Val d'Amboise, le CRTE intégrera des actions en lien avec les thématiques suivantes :

- » environnement, nature /
- » mobilité /
- » agriculture et alimentation /
- » revitalisation urbaine /
- » santé et solidarité /
- » culture, enfance, jeunesse, éducation et sport /
- » transition énergétique, rénovation de bâtiments et habitat /
- » développement économique, tourisme, aménagement numérique et emploi.

À suivre...



Crédit photo : Figeur Intemporel

Philippe Deniau, Vice-président en charge de la transition énergétique et de l'environnement

Les CRTE s'inscrivent dans une logique de programmation et de contractualisation. Au travers d'une méthode de co-construction qu'il a fallu trouver rapidement. Je remercie les élus locaux et les services de la CCVA pour leur fort investissement, avec l'espoir d'une nécessaire prise en compte des enjeux environnementaux, sociaux et économiques de notre territoire.

LES CHIFFRES CLÉS DU CRTE

Les communes du Val d'Amboise et la Communauté de communes ont soumis aux services de l'état 152 projets à réaliser entre 2021 et 2026. 55% de ces dossiers ont été jugés recevables. Les projets restants seront à retravailler pour être à nouveau examinés lors de la révision de ce contrat qui aura lieu en 2022.

Parmi les projets recevables :

- » 24% sont des projets liés à l'environnement ou à la nature,
- » 23% des projets concernant la transition énergétique, rénovation de bâtiments et habitat,
- » 18% sont liés à la culture, l'enfance, la jeunesse, l'éducation ou les sports,
- » 11% des projets sont liés à la mobilité sur le territoire,
- » 10% sont des projets en lien avec l'agriculture et l'alimentation,
- » 6% des projets concernent la revitalisation urbaine,
- » 5% sont en lien avec le développement économique, le tourisme, l'aménagement numérique et l'emploi,
- » et enfin, 5% concernent la santé et la solidarité.

Le budget pour la mise en œuvre des projets recevables s'élève à 58 144 045,17 € HT.

DÉFI ÉNERGIE ET EAU

La communauté de communes pérennise son dispositif d'accompagnement des habitants pour réduire leurs consommations et préserver l'environnement. Animé par l'association Couleurs Sauvages, le nouveau défi « énergie et eau » est lancé le 25 septembre à Pocé-sur-Cisse.

Il a pour objectif de faire économiser aux foyers participants 8% d'énergies et d'eau potable par rapport à l'hiver 2020, et jusqu'à 200 € sur leur facture. Pour y parvenir, des ateliers seront organisés de septembre à décembre 2021 par l'association Couleurs Sauvages sur notre territoire, pour vous permettre de découvrir les gestes du quotidien et les astuces qui permettent de moins consommer sans sacrifier son confort et sans engager de travaux chez soi. Le défi est ouvert à tous les habitants, familles avec ou sans enfants, personnes seules, étudiants... A vous de jouer !

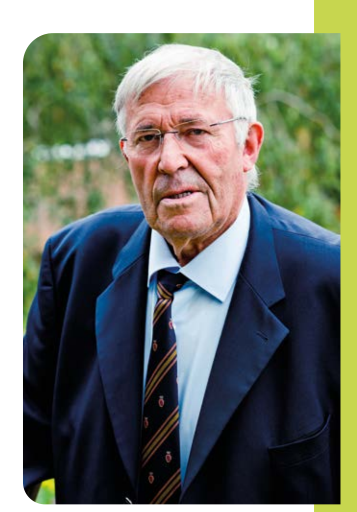
+ d'infos :
Association Couleurs Sauvages
nathalie@couleurs-sauvages.com

Service transition écologique de la CCVA
magali.prinet@cc-valdamboise.fr

PLAN AGRICOLE ET ALIMENTAIRE : **BIEN CULTIVER, BIEN MANGER**

La communauté de communes s'est engagée dans la mise œuvre d'un Plan agricole et alimentaire territorial (PAAT), pour favoriser le développement d'une agriculture locale plus vertueuse et agir sur l'ensemble de la chaîne alimentaire, de la production à la consommation.

Approuvé en conseil communautaire le 13 février 2020, le PAAT est une action directement issue du Plan climat air énergie terrtitorial (PCAET). Il a pour principal enjeu d'adapter l'agriculture aux besoins alimentaires locaux et à la nouvelle donne climatique.



Crédit photo : Figeur Intemporel

Jean-Michel Lena, Conseiller communautaire délégué au PAAT

« La consommation alimentaire des habitants de la communauté de communes dépend d'un système plus vaste que son périmètre. Cependant, les terres agricoles de Val d'Amboise représentent 43,5 de sa surface totale et les 154 exploitations agricoles du territoire constituent des acteurs économiques essentiels à associer à une stratégie agricole et alimentaire locale. »

Pour ce faire, la CCVA coordonne un ensemble d'initiatives locales.

Il s'agit, pour le projet agricole, d'accompagner l'émergence d'actions favorisant l'agriculture en l'ancrant localement, d'aider à l'installation d'entreprises agricoles, ou encore de développer les initiatives en faveur du « mieux produire ».

Pour le projet alimentaire, la CCVA entend favoriser une alimentation moins impactante pour l'environnement, la santé, et qui contribue à dynamiser l'économie locale. Elle s'emploie ainsi à rapprocher les différents acteurs, à renforcer les actions en cours et faire naître de nouvelles actions locales.

+ d'infos :
Service environnement - 02 47 23 47 44
Courriel : valdamboise@cc-valdamboise.fr

QUELS PARTENAIRES ?

AGRICULTEURS ET PRODUCTEURS
Groupement de producteurs, groupement d'intérêt économonique et environnemental (GIEE), coopératives...

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES SERVICES DE L'ÉTAT FINANCEURS

ORGANISMES D'APPUI ET DE RECHERCHE
Centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural (CIVAM), Chambres consulaires, instituts de recherche, associations, universités, Parcs Naturels Régionaux (PNR)...



SOCIÉTÉ CIVIL
associations de consommateurs, associations de parents d'élève...

ACTEURS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
Producteurs, coopératives...

ENTREPRISES ET COOPÉRATIVES DE TRANSFORMATION, DE DISTRIBUTION ET DE COMMERCIALISATION
Plateformes d'approvisionnement, supermarchés, gestionnaires de la restauration collective,artisans, grossistes...

ACTIONS EN COURS **ET PERSPECTIVES...**

Sur le vaste champ des possibles que représente le PAAT, Val d'Amboise travaille avec de nombreux partenaires et acteurs locaux. Avec la communauté de communes Touraine Est Vallées pour élaborer un diagnostic agricole et alimentaire partagé, ainsi qu'une stratégie commune et un plan d'action à l'échelle de nos deux territoires.

Avec des associations locales, telles NEVA (Nature environnement du Val d'Amboise) autour de l'organisation conjointe d'un débat autour de la réforme de la PAC (Politique agricole commune).

Avec le réseau GRAINE Centre et la SEPANT, pour déployer le « Défi familles à alimentation positive » et sensibiliser les habitants à une alimentation savoureuse, locale et biologique (lire encart ci-contre).

PROGRAMME 2021-2022

Cette année, le service dévelopement durable va mener l'enquête dans les cantines pour identifier les enjeux et besoins de la restauration scolaire. Ce travail constituera le préambule à une étude de préfiguration pour une cuisine centrale locale.



Visite du potager de la Vieille Poste à Limeray

REZO POUCE : ET SI ON COVOITURAIT ?

Début 2020, Val d'Amboise a déployé le système d'autostop sécurisé et organisé « Rezo Pouce », avec la mise en place d'une soixantaine d'arrêts dans les 14 communes du territoire.

Complémentaire aux solutions de covoiturage existantes, Rezo Pouce est une option pour rejoindre la gare, rentrer du lycée, aller à la mairie... entre voisins.

Comment ça marche ?

Après s'être inscrit sur le site dédié, on se rend au bord de la route à un arrêt, et on lève le pouce. Les « arrêts sur le pouce », matérialisés par une signalétique spécifique, sont présents sur l'ensemble du territoire. Ils sont placés sur les axes les plus fréquentés et laissent la place aux conducteurs pour s'arrêter en toute sécurité.



Crédit photo : Rezo Pouce

110 habitants inscrits

La crise sanitaire n'a pas favorisé le développement de Rezo Pouce jusqu'à présent. Cependant, on recense 110 habitants inscrits au début de l'année 2021. Avec le déploiement du dispositif sur le territoire de la communauté de communes voisine, Touraine Est Vallées, pendant l'été, et l'aménagement d'arrêts sur la Métropole de Tours afin de permettre aux habitants de rallier Amboise – Montlouis-sur-Loire et Tours en autostop, Rezo Pouce devrait monter en puissance dans les prochains mois.

+ d'infos :
Rezo Pouce sera présent lors du festival BD de Saint-Ouen-les-Vignes organisé les 3 et 4 juillet à Saint-Ouen-les-Vignes, et durant la journée citoyenne du 14 juillet, à Nazelles-Négron.

Inscriptions sur www.rezopouce.fr



Crédit photo : Figeur Intemporel

Hervé Lenglet, Conseiller communautaire délégué à la mobilité

« Le covoiturage redonne de l'autonomie aux habitants qui n'ont pas de moyen de déplacement. C'est une démarche citoyenne qui crée de la solidarité et du lien social. Rezo Pouce permet de structurer, d'organiser et de sécuriser la pratique de l'autostop. C'est rassurant pour les passagers et les conducteurs. »

DÉCHETS BIEN PRÉSENTÉS : **PROPRETÉ ASSURÉE**

La présentation de vos bacs à la collecte doit respecter certaines règles pour laisser la libre circulation aux piétons, et respecter le cadre de vie, tant sur le plan visuel que sur le plan de l'hygiène et de la sécurité.

Seuls les déchets bien présentés et bien triés sont collectés et valorisés. C'est pourquoi il est important de bien se conformer aux consignes de présentation à la collecte :

» présenter les déchets uniquement dans les bacs mis à disposition (pas de sac, ni de déchets déposés au sol) /

» présenter les bacs sans entraver la circulation des piétons et l'accès aux habitations /

» tourner la poignée côté rue pour faciliter le travail des agents en charge de la collecte /

» sortir les bacs la veille au soir du jour de la collecte /

» rentrer les bacs le plus tôt possible après le passage du camion de collecte /

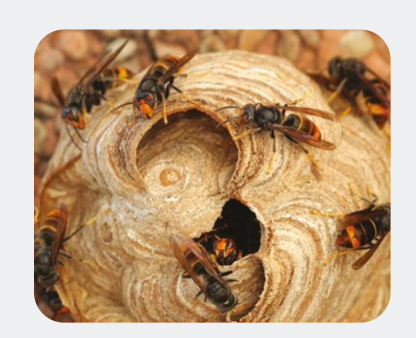
» nettoyer les bacs régulièrement.



+ d'infos :
L'équipe du SMICTOM d'Amboise est à la disposition des habitants pour toute question concernant la collecte des déchets et des emballages.
02 47 23 47 66
contact@smictom-amboise.fr

STOP AU FRELON ASIATIQUE

Cet été, Val d'Amboise a mis en place un dispositif d'aide à la destruction des nids de frelons asiatiques sur terrains privés. Les habitants concernés peuvent se rendre dans leur mairie pour signaler la présence de nids. Un référent les renseignera et vérifiera qu'il s'agit bien de frelons asiatiques. Si c'est avéré, la CCVA fait intervenir une entreprise de destruction et règle l'intégralité des frais. Un budget de 15 000 € est prévu pour l'année 2021.



L'OFFRE COMMERCIALE S'ÉTOFFE À LA BOITARDIÈRE

L'aménagement de l'ouest du parc d'activités pour y accueillir des activités commerciales, engagé en 2018, se poursuit. Ces implantations permettront aux habitants de faire certains achats sans avoir à parcourir des dizaines de kilomètres, et vont favoriser la création d'emplois.

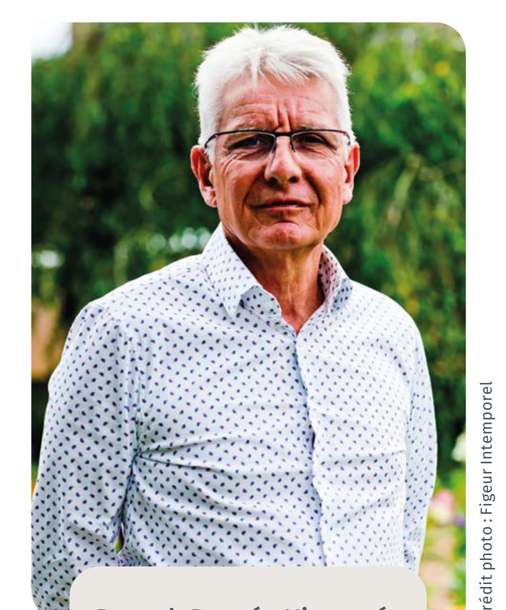
Après l'ouverture de Centrakor et de Districenter en 2020, l'enseigne de surgelés Picard a ouvert ses portes le 31 mai dernier. D'autres commerces sont attendus sur les trois hectares situés à proximité directe de la RD 31 *(voir infographie ci-dessous)*. Pour la suite de l'aménagement de la zone commerciale 8,2 hectares et du parc d'activités économiques Est et Ouest, les élus de Val d'Amboise ont décidé de faire appel à la SET (Société d'équipement de Touraine) afin d'accompagner la communauté de communes dans la rédaction du cahier des charges de la future concession d'aménagement.

Les objectifs principaux de cette concession d'aménagement seront d'optimiser la consommation du foncier en imposant une plus grande mutualisation des différents projets, et de proposer de nouveaux aménagements qui fluidifieront la circulation des personnes et des véhicules.

Cette manière de procéder est également nécessaire pour obtenir un projet pertinent, cohérent et plus vertueux d'un point de vue environnemental.

Le concessionnaire devrait être désigné d'ici la fin de l'année 2021.

Les premiers commerces ouverts à La Boitardière



Crédit photo : Figeur Intemporel

Pascal Dupré, Vice-président en charge du développement économique et de l'aménagement des zones d'activités

« Les zones d'activités et les zones commerciales occupent aujourd'hui 10 % du sol français. Cette consommation d'espace oblige à une réflexion approfondie quand une implantation nouvelle est envisagée. Toutes les composantes environnementales, paysagères et architecturales devront être intégrées dans les projets à venir. »



© Plan réalisé par le cabinet Géoplus

NOUVELLES INSTALLATIONS

Le cabinet de maîtrise d'oeuvre Manehome s'est installé en janvier 2021 rue du Château d'eau à Chargé sur la partie Est de La Boitardière.

L'entreprise de maçonnerie générale Bouclet, actuellement installée à la pépinière d'entreprises communautaire, Pep'it, a fait l'acquisition d'un terrain situé rue du Château d'eau à Chargé afin d'y construire ses locaux et d'y développer son activité. Son installation est prévue à l'automne 2021.

L'ENTREPRISE C'EST ICI

DESTINATION TOURISME...

Dans le cadre de la mise en œuvre de nouvelles actions en faveur du développement touristique, la CCVA, avec l'Office de tourisme Val d'Amboise et les instances régionale et départementale, a entrepris une démarche visant à améliorer la satisfaction du visiteur. Cette dernière a débuté par un diagnostic du territoire, via le lancement d'une enquête auprès des touristes, de rencontres avec les acteurs touristiques et de réunions de travail. Le 30 mars, lors de la Rencontre tourisme 2021 (photo), les participants ont pris part à des ateliers pour faire émerger des idées d'actions. Les élus communautaires ont également échangé sur les orientations du futur plan de développement avec les acteurs touristiques locaux.



ÉCONOMIE COLLABORATIVE

Deux campagnes de financement participatif sont en cours pour soutenir les projets portés par des entrepreneurs du territoire. Le fouée truck, qui proposera une expérience gustative en circuit court, autour d'une spécialité tourangelle, avec sa remorque aménagée pour tous vos événements.

Pour vous informer et participer, rendez vous sur la plateforme Tudigo : https://www.tudigo.co/don/le-fouee-truck

Flomezia, ligne de produits de soin innovants, 100 % naturels et biologiques, pour améliorer le confort menstruel des femmes, dont les créateurs sont installés à la pépinière d'innovation territoriale du Val d'Amboise, Pep-it.

Pour vous informer et participer, rendez-vous sur la plateforme Ulule : https://fr.ulule.com/flomezia/

PEP'IT LAB REPREND DU SERVICE

L'espace numérique pour tous Pep'it Lab a rouvert au public le 9 juin 2021 dans le respect des règles sanitaires : sur rendez-vous uniquement et dans la limite de 5 personnes maximum.

Profitez de l'été pour venir découvrir les usages du numérique, profiter d'un accès à internet ou vous initier à l'utilisation de machines à commande numérique (imprimante 3D, brodeuse...).

Vous pouvez également retrouver Pep'it Lab en ligne, sur la chaine YouTube dédiée - « Pepitlab CCVA » - qui propose de nombreux tutoriels vidéo. Pour une information ou un coup de pouce supplémentaire, n'hésitez pas à contacter l'animateur, Ian Ribes.

+ d'infos :
Pep'it Lab
5 bis, rue Montebello - 37400 AMBOISE
02 47 79 25 97
pepitlab@cc-valdamboise.fr

Suivez l'actu de Pep'it Lab sur Facebook :
facebook.com/pepitlab

NOUVEAUX ARRIVANTS À LA PEP'IT

La pépinière d'innovation territoriale Pep'it, à Pocé-sur-Cisse, accueille de nouvelles entreprises :

Dent'air, commerce de détail, d'articles médicaux et orthopédiques. Cabinet ODE, coaching spécialisé dans l'accompagnement de particuliers et de professionnels. AFPP, organisme de formation et d'accompagnement professionnel des demandeurs d'emploi.

SEMSO, fabrication de machines spéciales, solutions industrielles en robotique.

+ d'infos :
Service développement économique
Jawad KHAWRIN
02 47 79 15 70
jawad.khawrin@cc-valdamboise.fr



CRÉATION D'ENTREPRISE

La Chambre de métiers et de l'artisanat d'Indre-et-Loire propose un accompagnement personnalisé des porteurs de projets de création-reprise d'entreprises artisanales du Val d'Amboise. Ses conseillers experts de la petite entreprise tiennent des permanences d'information dans les locaux de Pep'it. Des formations à la création y sont également organisées.

+ d'infos :
CMA Indre-et-Loire
www.cma37.fr

Conseiller création d'entreprise :
Patrick Bouard
pbouard@cma-cvl.fr
02 47 25 24 34 - 06 03 57 88 98

Conseiller reprise, développement et transmission :
Valérie Verneau
vverneau@cma-cvl.fr
02 47 25 24 82 - 06 73 75 33 34


Crédit photo : Adobe Stock

AIDES ÉCONOMIQUES DE VAL D'AMBOISE

Val d'Amboise a développé depuis 2006 ses propres aides directes aux entreprises locales. Un groupe de travail a été créé pour les adapter à la nouvelle donne économique.

Le développement économique est un axe majeur de l'action de la communauté de communes, qui intervient pour favoriser le maintien et la création d'emplois et d'activités pour de permettre à ses habitants de vivre, travailler et consommer près de chez eux. La communauté de communes du Val d'Amboise soutient ainsi, avec l'aide de ses partenaires (chambres consulaires, Région...) la création, le développement ou la reprise d'entreprise sur son territoire à travers plusieurs dispositifs d'aides. Elle a également créé ses propres aides directes:

» le dispositif d'aide en faveur des TPE (très petite entreprises) /

» le dispositif d'aide en faveur de l'immobilier d'entreprise /

» le dispositif d'aide en faveur des associations.

En début d'année 2021, le bureau communautaire de Val d'Amboise (réunissant le Président, les Vice-présidents et les Conseillers délégués de la CCVA) a pris la décision de créer un groupe de travail composé d'élus, de répésentants du groupement des entreprises de Val d'Amboise (Geida), de l'Union commerciale du Val d'Amboise, et du service développement économique afin de réviser et d'adapter les règlements des différents dispositifs d'aide à l'évolution du contexte économique et des besoins des acteurs locaux.

Ce groupe de travail s'est réuni à trois reprises, de mars à mai 2021, et présentera prochainement ses propositions au bureau communautaire.

ZOOM SUR LE FONDS RENAISSANCE

En réponse à la crise sanitaire, la Région Centre - Val de Loire et les intercommunalités, en partenariat avec la Banque des Territoires, ont mis en place un fonds de soutien complémentaire au fonds national de solidarité.

Ce fonds représente un soutien pour un nouveau démarrage de l'économie. en apportant une aide à la trésorerie des entreprises.

Huit établissements ont bénéficié de ce plan sur notre territoire :

» le Château de Pray (hôtellerie-restauration), à Chargé /

» le restaurant La Fourchette, à Amboise /

» la SARL Pyro Concept (feux d'artifice et spectacles pyrotechniques), à Nazelles-Négron /

» la Verrerie d'Art (souffleur de verre), à Chargé /

» l'Arom'Arrangé (fabrication et vente de punchs et dérivés), à Chargé /

» Ô P'tit Vrac (commerce alimentaire de produits biologiques) à Amboise /

» Pascal Mineau SARL (agence de voyage et commerce de vins) à Amboise /

» le centre équestre La Perchais, à Montreuil en Touraine.

Ces entreprises aidées représentent 52 emplois sur le territoire.

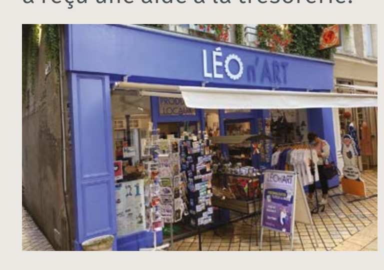
38 203 € D'AIDES

L'Auberge de Launay (photo ci-dessous), à Limeray, a reçu une aide à la trésorerie.



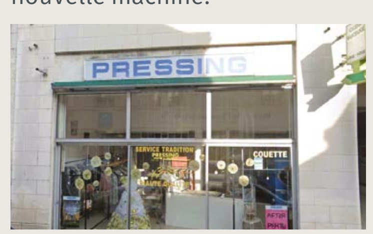
Alpha Loire Domaines, à Amboise, a reçu une aide à la trésorerie.

La boutique de LÉO n'ART (photo ci-dessous), à Amboise, a reçu une aide à la trésorerie.



Le Pavillon des Lys (hôtellerie-restauration), à Amboise a reçu une aide pour réaliser des travaux de modernisation.

Le pressing Voltaire (photo ci-dessous), à Amboise, a reçu une aide pour l'achat d'une nouvelle machine.



La Boucherie orientale, à Amboise, a reçu une aide pour réaliser des travaux de modernisation.



Le montant total des aides allouées à ces entreprises, qui représentent 28 emplois permanents (+ saisonniers), s'élève à 38 203 euros. Ces dernières ont investi 208 014 euros pour réaliser leurs projets.


Crédit photo : Figeur Intemporel

Jocelyn Garçonnet, Vice-président en charge du numérique et des nouvelles technologies

« Services de streaming, espaces de stockage partagés, outils de communication en ligne... Les nouveaux usages, privés comme professionnels, d'internet nécessitent des connexions de très haut débit. Face à l'impact social et économique de la fibre optique, il est impératif de couvrir l'ensemble du territoire pour réduire la fracture numérique et assurer son développement. »

FIBRE OPTIQUE SUR 100 % DU TERRITOIRE EN 2023

Val d'Amboise adhère au syndicat Val de Loire Numérique, qui pilote les projets de déploiement de réseaux numériques d'initiative publique en Loir-et-Cher et en Indre-et-Loire. L'objectif est de donner l'accès au très haut débit internet via la fibre optique jusqu'à l'habitation à tous les habitants.

Le très haut débit est un levier d'attractivité essentiel pour les territoires ruraux : associé à leur qualité de vie, il en fait des territoires d'implantation de choix des particuliers et des entreprises. La communauté de communes du Val d'Amboise a donc fait le choix de mener une politique ambitieuse en matière de numérique et de couvrir 100 % de son territoire en fibre optique, y compris l'habitat isolé, d'ici à 2023.

Des investissements importants

Le déploiement de la fibre optique nécessite de construire un réseau entièrement neuf. Cela représente un investissement de l'ordre de 254 millions d'euros pour le seul département de l'Indre-et-Loire. Val de Loire Numérique (Blois) a confié cette mission à un délégataire de service public qui réalise tous les travaux d'investissement et les finance à hauteur de 89 %. Le reste est financé par l'Etat, la Région, les Départements et les communautés de communes ou d'agglomération. Pour Val d'Amboise, la contribution s'élèvera à 321 105 euros.

Vérifiez votre éligibilité

Le délégataire de Val de Loire Numérique, Val de Loire Fibre, a mis en place un serveur d'éligibilité qui doit être la référence en terme de date d'arrivée de la fibre pour les particuliers comme pour les entreprises : www.valdeloire-numerique.fr/verifier-mon-eligibilite/ Sur la page d'accueil, cliquez sur le lien « Quand serez vous raccordable à la fibre ? » et laissez vous guider !

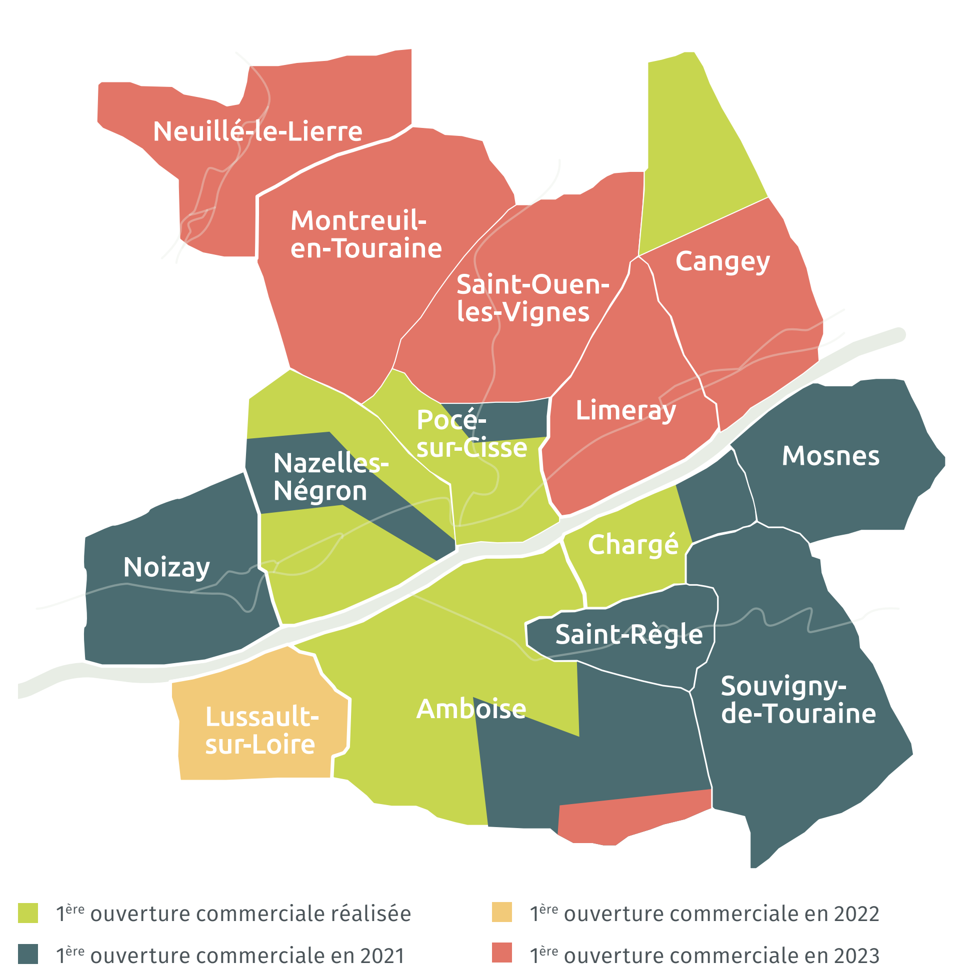
+ d'infos :
Val de Loire Numérique
contact@valdeloirenumerique.fr
02 54 58 44 39
www.valdeloirenumerique.fr



LE DÉPLOIEMENT

Val de Loire Numérique a retenu l'entreprise TDF pour assurer la délégation de service public, d'une durée de 25 ans. TDF assure cette mission via sa filiale Val de Loire Fibre, chargée de la conception, du financement et du déploiement du réseau, de l'exploitation et de la maintenance de l'infrastructure, et de la commercialisation des réseaux aux fournisseurs d'accès internet, pour qu'ils puissent proposer leurs offres de service aux particuliers et aux entreprises.

CARTOGRAPHIE DU TERRITOIRE CORRESPONDANT À L'OUVERTURE COMMERCIALE



Source : https://data.valdeloirenumerique.fr/pages/accueil/



Val d'Amboise pérénise le dispositif d'accompagnement au Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA). La prochaine session de formation est programmée lors des vacances de la Toussaint 2021.

Le BAFA est un diplôme qui permet d'encadrer de façon occasionnelle des enfants et adolescents en accueils collectifs de mineurs. Pour pallier le manque d'animateurs sur le territoire, former des jeunes aux métiers de l'animation, et les accompagner dans l'emploi saisonnier ou régulier au sein de ses accueils de loisirs, la CCVA a créé en 2020 un dispositif d'accompagnement et une aide financière.

Le BAFA en trois étapes

Une formation initiale sera ainsi organisée sur le territoire aux prochaines vacances de la Toussaint par la communauté qui participera à hauteur de 245 € par jeune au frais (reste à charge : 105 euros).

Les participants effectueront ensuite un stage pratique rémunéré d'un mois dans les accueils de jeunes du territoire (ALSH communautaires, association Bul'de Mômes ou Centre Charles Péguy) en juillet- août 2022.

Pour finir, ils choisiront une formation d'approfondissement BAFA (coût de la formation : de 350 à 500 euros), à laquelle la CCVA participera à hauteur de 175 € par jeune.

Cette année, 20 places sont ouvertes aux jeunes de 17 à 25 ans habitant l'une des quatorze communes du territoire. Ils seront sélectionnés sur leur motivation et leur engagement à travailler en priorité au sein des accueils de loisirs du territoire une fois leur diplôme en poche.

+ d'infos :
Service jeunesse - Manon Fontenille
02 47 23 47 44 - 06 30 38 77 32
manon.fontenille@cc-valdamboise.fr

BOURSES AUX PROJETS 2021

Cet été, 82 jeunes ont réalisé un stage d'une ou deux semaines au sein d'une collectivité ou d'une association de Val d'Amboise. Mairies, associations, centre social…



La bourse aux projets, c'est une expérience en milieu professionnel qui permet aux jeunes de prise de prendre de l'autonomie et de découvrir le milieu du travail, de participer à la vie de la cité à travers la découverte des structures locales, et d'obtenir une bourse pour financer un projet personnel constructif: permis de conduire, ordinateur portable, inscription dans un club de sport ou de musique…

Ce dispositif est ouvert chaque année aux jeunes de 14 à 17 ans domiciliés sur le territoire. Pour obtenir un stage, il faut constituer un dossier qui est examiné par une commission de la CCVA. Les jeunes de 14–15 ans réalisent un stage d'une semaine et reçoivent une bourse 100 € et les jeunes de 16–17 ans, de deux semaines pour 200 €.

+ d'infos :
Service jeunesse



CONSEIL DES JEUNES

Tu as entre 11 et 17 ans et tu souhaites t'investir utilement ? Rejoins le Conseil communautaire des jeunes !

Le CCJ permet de comprendre le fonctionnement d'un territoire, ses institutions, et d'être informé des projets pour la jeunesse. Tout ça pour pouvoir proposer des actions pour les jeunes, les habitants, et faire évoluer sa commune et son territoire de vie : vie quotidienne, loisirs, sport et culture, préservation de l'environnement, solidarité… Devenir Conseiller jeune, c'est s'engager pour soi et pour les autres !

BESOIN D'UN MODE DE GARDE ?

Le relais assistants maternels (RAM) de Val d'Amboise est un service gratuit, ouvert aux parents et aux assistantes maternelles, qui informe sur les modes d'accueil, les prestations versées par la CAF, les démarches administratives… Les deux animatrices du RAM disposent d'une liste tenue à jour des assistantes maternelles agréées du territoire. Si vous travaillez en horaires décalés et avez besoin de faire garder votre enfant de moins de six ans, ou si votre enfant est en situation de handicap, vous pouvez également contacter Bout'Chou service. Cet organisme propose un accueil très tôt le matin et jusqu'à minuit le soir, ainsi que le samedi matin.

+ d'infos :
RAM de Val d'Amboise :
» antenne sud à Amboise (02 47 57 88 52 /ramsud@cc-valdamboise.fr)

» antenne nord à Nazelles-Négron (02 47 57 04 19 / ramnord@cc-valdamboise.fr)

Bout'Chou service : www.cispeo.org


Crédit photo : Unis Cité

SERVICE CIVIQUE : AU REVOIR À LA PROMO 2022-21

Le 16 juin dernier, les seize jeunes volontaires Unis-Cité ont été reçus par Président de Val d'Amboise, Thierry Boutard, au Château royal d'Amboise, à l'occasion de la cérémonie de clôture de la mission 2020-2021 de service civique sur le territoire. Dans cette seconde promotion, on comptait 5 garçons et 11 filles âgés de 18 à 29 ans, qui se sont investis 6 à 8 mois pour lutter contre l'isolement des personnes âgées (mission Intergénéreux), pour animer des ateliers sur l'environnement et l'écologie (mission Médiaterre), ou encore pour permettre aux seniors de se familiariser avec les outils numériques (mission Silvergeek).

Forte de cette expérience, la CCVA va renouveler son partenariat avec Unis-Cité pour lancer une nouvelle campagne cet automne.

+ d'infos : pour se renseigner sur la mission 2021-2022, contacter
Jean-Marie GARNIER
06 67 18 98 73
amboise@uniscite.fr

 Unis-Cité Val d'Amboise

NOUVELLES MISSIONS !

Elles débuteront mi-octobre et seront ouvertes à 16 jeunes volontaires.

Solidarité Seniors : lutter contre l'isolement des personnes âgées et contribuer à leur bien-être et autonomie.

Silver Geek : favoriser l'inclusion numérique, ludique et conviviale des seniors.

Médiaterre : animer des ateliers sur l'environnement, l'écologie et les éco-gestes.

À L'ÉCOLE BUISSONNIÈRE : JE JOUE, J'APPRENDS

L'année scolaire 2020-2021, encore perturbée par la crise sanitaire, a rendu parfois difficiles les apprentissages. Aussi, la CCVA a-t-elle décidé de s'engager dans le dispositif « Ecole ouverte buissonnière » en partenariat avec l'Education nationale et l'école Jules Ferry d'Amboise. Un projet participatif qui a mobilisé dès septembre 2020 les enseignants, les agents du service enfance-jeunesse de Val d'Amboise, et auquel Evelyne Veschambre, ex. Vice-présidente en charge de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, tenait particulièrement. « Je souhaitais que l'on propose un séjour ludique et constructif pour permettre à des enfants en difficulté scolaire de reprendre confiance en eux, dans l'école et dans les apprentissages, explique Mme Veschambre. Que ces enfants développent une vision épanouissante de leur lieu de vie. Et leur faire comprendre qu'on peut apprendre en s'amusant, pour grandir en autonomie. »

Cet été, 7 enfants scolarisés en CP-CE1 et 9 enfants en CE2-CM1-CM2 ont ainsi participé à deux séjours de cinq jours et quatre nuits au camping de l'île d'Or, à Amboise, encadrés par deux animateurs de la CCVA. Leurs journées se sont partagées entre les enseignements dispensés par deux enseignantes de l'école Jules Ferry le matin (lecture, mathématiques, jeux éducatifs…) et des activités en rapport avec ces apprentissages l'après-midi : rallye à Tours, soirée contes, intervention de Ligue de protection des oiseaux, construction d'hôtels à insectes, de nichoirs… Ces 2 semaines proposées aux enfants ont été un beau succès et seront sans nul doute reconduites en 2022.



FESTIVAL D'HUMOUR : 5e ÉDITION !



Toujours en itinérance dans trois communes du territoire, le festival La Preuve par 3 vous invite en novembre à partager une programmation de spectacles tous différents les uns des autres, et à explorer différentes facettes de l'humour.

Cette édition aura une saveur particulière après tout ce que nous avons vécu et continuons à vivre avec la crise sanitaire. Tout sera mis en oeuvre pour ne pas dénaturer l'esprit de ce festival communautaire... dans le respect des gestes et mesures que nous devons toutes et tous adopter et respecter. Mais rassurez-vous, la bonne humeur, le rire, la convivialité et l'étonnement seront eux aussi de rigueur ! Nous pourrons en partager les secrets en pénétrant dans la cuisine des Maboul Distortion, en découvrant les instruments de saison du belge Eric Van Osselaer, ou bien encore en suivant deux comédiens qui prétendent au rôle de Don Quichotte...

D'une manière adaptée à la situation sanitaire, vous pourrez toujours profiter d'une petite restauration proposée chaque soir par une association locale. Accompagnée comme il se doit d'une surprise artistique. Même si nous sommes masqués, La Preuve par 3 déclenchera une marée de sourires !

Samedi 6 novembre à 20h30
à Pocé-sur-Cisse - salle des fêtes
« Mais qui est Don(c) Quichotte ? » par la Cie l'Échappée Belle
« Du rififi à Cagette City », par le Théâtre du Vide Poche

Samedi 13 novembre à 20h30
à Lussault-sur-Loire - salle des fêtes
« Ca cartonne ! », Pierre Barré
« Carotte Quantique », par Eric Van Osselaer

Samedi 20 novembre à 20h30
à Nazelles-Négron - salle des fêtes
« La cuisine », Maboul Distortion
« Sur un Air d'Autoroute », par la Cie Pas par Hasard

Billetterie, tarifs :
Par soir : 10 € / 4 € (moins de 16 ans)
Pass 3 jours : 24 € / 8 € (moins de 16 ans)
Gratuit pour les moins de 6 ans

Vente des billets sur place
(pas de réservation)



Crédit photo : Figeur Intemporel

Christine Fauquet, Vice-présidente en charge de l'action culturelle

« La culture doit irriguer l'ensemble du territoire du Val d'Amboise. Pour y parvenir, la commission culture aura à coeur de diversifier les lieux de représentation, les propositions artistiques, et de faire déplacer les spectacles dans les communes, au plus près des habitants, et dans les établissements scolaires, pour sensibiliser les enfants dès leur plus jeune âge... »

SAISON CULTURELLE

La saison culturelle communautaire développée en partenariat avec la Ville d'Amboise et la région Centre – Val de Loire s'annonce une nouvelle fois riche en découvertes.

En 2021-2022, les communes du territoire accueilleront ainsi trois spectacles et cinq représentations, ainsi que des actions de médiation culturelle à l'adresse des écoliers et des habitants, au travers notamment d'ateliers ou de soirées thématiques.

Pour cette fin d'année, place au théâtre le vendredi 22 octobre à 20h30 au centre socio-culturel de Nazelles-Négron, avec le spectacle « Echos Ruraux », par la Cie Les Entichés, Au croisement du théâtre documentaire, de la fiction et du théâtre politique, la pièce, écrite à partir de témoignages collectés au plus près des habitants d'un territoire en région Centre Val-de-Loire, questionne le monde rural d'aujourd'hui, son isolement, ses problématiques mais aussi la richesse de ses initiatives et son dynamisme. Des soirées-rencontres avec les comédiens, seront organisées en amont du spectacle sur le territoire.

Rendez-vous ensuite le dimanche 19 décembre à 16 heures, toujours au centre socio-culturel de Nazelles-Négron, pour assister au concert (initialement programmé en 2020) de l'Orchestre Symphonique Région Centre-Val de Loire/Tours, dirigé par Gwenollé Rufet. Une cinquantaine de musiciens proposera un séduisant et riche programme autour de compositeurs romantiques et post-romantiques, pour faire découvrir ou redécouvrir leurs plus grands chefs-d'œuvre.

+ d'infos, réservations :

Service culturel de la Ville d'Amboise : 02 47 23 47 34
Billet en ligne : https:// amboisesaisonculturelle.festik.net
Tout le programme de la saison est sur www.ville-amboise.fr
Manifestations soutenues au titre d'un Projet Artistique et Culturel de Territoire (PACT) financé par la Région Centre - Val de Loire.



Photo : © Sixtine Leroy

HISTOIRES VRAIES D'ICI, À PARTAGER

La Charpente accueille en résidence depuis février 2021 l'écrivain François Beaune, venu collecter des histoires vraies transmises par les habitants du Val d'Amboise.

L'auteur, dont l'oeuvre est une galerie de portraits et de personnages attachants, a déjà mené deux collectes similaires à Marseille et en Vendée. C'est sur ce modèle, méthode mêlant des savoir-faire liés au journalisme ou à l'anthropologie, qu'il a voulu poursuivre son travail, sur de nouveaux territoires. Muni d'un simple micro, il se donne deux années pour recueillir la parole des habitants vivant dans les quatorze communes du Val d'Amboise. L'esprit ouvert. « La position du candide me semble la meilleure à adopter au cours de la collecte. Mieux vaut ne rien savoir du terrain que l'on parcourt, et découvrir au fur et à mesure, à partir de ce que les gens vont choisir de confier », souligne François Beaune.



Photo : © Alain Robert

Un travail de terrain : aller à la rencontre des gens, au plus proche de leur réalité, enregistrer leur parole ou les aider à écrire leur histoire, pour dresser le portrait de notre territoire et constituer un vivier d'histoires libres de droit, accessibles à toute personne qui souhaite s'en saisir pour une création : musique, bande dessinée, lecture, théâtre, chanson, œuvre plastique court-métrage, nouvelle, roman, photo... Une première restitution par des comédiens, « Histoires à voir », a déjà été proposée 27 juin dernier aux abonnés de La Charpente. Une autre soirée, ouverte à tous, est programmée le 3 juillet (lire ci-contre). « Le projet va continuer à se construire au fur et à mesure, en fonction de ce que les gens vont nous raconter. De ces histoires, très locales, on essaiera de faire surgir l'universel. »

Jusqu'à présent, une soixantaine d'histoires ont été transmises ou enregistrées par François Beaune On peut les découvrir sur le site www.lacharpentehistoiresvraies.com, « Les histoires ». A lire...

LE COLLECTAGE CONTINUE

La Charpente invite les bibliothèques, mairies, structures associatives, d'enseignements, de loisirs, de patrimoine, de culture, les entreprises, vignerons, artisans... à prendre contact pour imaginer des actions autour des Histoires Vraies en présence de l'auteur. Les 20 et 21 novembre 2021, La Charpente organise un atelier d'écriture. Inscription sur le site dédié.

Des « boîtes aux histoires vraies » sont également installées à la médiathèque Aimé-Césaire, à l'office de tourisme du Val d'Amboise, et à la librairie La Faute à Voltaire, à Amboise.

+ d'infos :
histoiresvraieslacharpente@gmail.com

THÉÂTRE, MUSIQUE ET ÉCOLOGIE

Le 25 septembre 2021, la commune de Noizay a accueilli «Les héros minuscules». Ce spectacle est une création du collectif des Audacieux en réponse au cri d'alerte lancé par 15 000 scientifiques à travers le monde en septembre 2018, sur l'état de notre planète. « Les héros minuscules », mêlant théâtre et musique, sont une contribution artistique à la nécessaire prise de conscience, un voyage où chacun pourra se reconnaître.

+ d'infos :
Service culture de la CCVA
02 47 23 47 44
accueil@cc-valdamboise.fr

FESTIVAL LES COURANTS

Après le festival BD organisé les 3 et 4 juillet derniers à Saint-Ouen-les-Vignes, Les Courants reviennent à l'automne avec un festival musical revisité et placé sous le signe de l'humour et de la liberté. Du 14 au 30 octobre à Amboise et Montlouis-sur-Loire, venez écouter Pierre Perret, Marcel et son Orchestre, les Fatals Picards, Les Ogres de Barback, Frédéric Fromet (du 14 au 16 octobre à l'espace Ligéria), Didier Super, Boule et Gérald Genty (les 22 et 23/10, salle Le Moulinet), Oldelaf, Rien dans ton Folk et Giedré (les 29 et 30/10 au théâtre Beaumarchais).



+ d'infos :
Tout le programme et les infos billetterie sur www.lescourants.com

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL D'AMBOISE PRÉSENTE

Festival d'humour

LA PREUVE par TROIS

à géométrie variable

les samedis
6 / 13 / 20
NOV. 2021

POCÉ SUR-CISSE
LUSSAULT SUR-LOIRE
NAZELLES NEGRON

Chaque soir : spectacles et suprises !
Buvette et petite restauration sur place

LA PLACE : 10€ - 4€ / PASS 3 SOIRS : 24€ - 8€

Gratuit pour les moins de 6 ans

Infos : 02 47 23 47 44 / www.cc-valdamboise.fr













